

LES ARCHERS DU STADE AURILLACOIS



vous invitent

A UN WEEK-END DE TIR EN CAMPAGNE

Samedi 10 juin et Dimanche 11 juin 2023

Qualificatif pour le championnat de France

Support du Championnat Départemental le dimanche

Parcours de 24 cibles (12 connues et 12 inconnues) repiqueté le deuxième jour.

Site du Moulin de Bargues à SANSAC DE MARMIESSE

(5 kms d'Aurillac- route de Maurs – RN 122)

Coordonnées GPS : latitude : 44.881450 - longitude : 2.373853

❖ **HORAIRES POUR LES 2 DEPARTS DU SAMEDI ET DU DIMANCHE :**

* 9 h 00 : Ouverture du greffe *9 h 30 : Echauffement ***10 h 00 : Début des tirs**

❖ **ARBITRE: Jean Pierre DIMOYAT**

❖ **INSCRIPTIONS PAR MAIL UNIQUEMENT au plus tard le jeudi 8 juin 2023** à l'adresse suivante : jacques.maure4@orange.fr

Aucun changement ne sera fait dans les pelotons le jour du concours, merci de préciser vos souhaits lors de l'inscription qui seront satisfaits dans la mesure du possible.

➤ **ENGAGEMENTS :**

	1 TIR	2 TIRS
▪ Adultes :	10 €	16 €
▪ Jeunes:	8 €	12 €

➤ **RECOMPENSES le dimanche 11 juin aux alentours de 16h 00:**

➤ **INDIVIDUELLES :**

- aux 3 premiers de chaque catégorie (pour les archers tirant les 2 jours, seul le 1er départ sera pris en compte pour le classement du concours)

- Podiums départementaux récompensés pour toutes les catégories sur la journée du dimanche.

➤ **EQUIPES :**

- Junior, adulte : un poulie, un classique, un barebow- Mixte
- Benjamin, minime, cadet : un poulie maxi, 3 compétiteurs- Mixte

Licence 2022-2023 (papier, dématérialisée) ou pièce d'identité à présenter au greffe

BUVETTE ET SANDWICHES SUR PLACE